

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 55 (1917)  
**Heft:** 23

**Artikel:** Les normaliens de 1882  
**Autor:** L.Mn.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213112>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Albert DUPUIS, succ.  
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du N° du 9 juin 1917 : — Pour nos patois (Eug. Monod). — Le roti de la cure (V. F.). — Les Normaliens de 1882 (L. Mn.). — Le trai séroulète. — Coins de chez nous (Théo). — L'année de la misère (A suivre). — A cinquante ans ! (F. Cornaz). — Que d'eau !

## POUR NOS PATOIS

N'y a-t-il rien à faire pour sauver et réhabiliter nos patois ? C'est la question que je me suis posée dans la revue *Schweizerland*, de Coire, une publication qui fait pour la Suisse ce que fait le *Conteur* pour notre canton : conserver l'esprit national.

C'est une grande pitié que, dans nos cantons romands, on ait depuis cinquante ans méprisé notre patois. Car il s'agit bien d'un mépris : sur le conseil de pédagogues trop novateurs ou de puristes pédants, on a cru bien faire de reléguer le patois dans l'armoire aux antiquités ; on s'est caché pour le parler ; des parents nombreux, qui le connaissaient encore parfaitement, ont interdit à leurs enfants de s'en servir ; dans certaines familles, ceux-ci recevaient des taloches quand ils prononçaient un mot patois.

Le patois est du passé, cela va sans dire, mais il n'est pas réactionnaire ni démodé. Les Suisses allemands qui parlent le leur avec ferveur et naturel — et non seulement les campagnards mais aussi les citadins — sont-ils moins modernes que nous ? Et ont-ils plus de peine que nous à parler et écrire correctement leur langue littéraire ?

On a dit que l'emploi du patois était une entrave à l'étude du français. Erreur profonde. Depuis bientôt une génération, on constate un affaiblissement général dans l'étude de ce français qu'on ne sait plus écrire avec clarté et qu'on émaille de fautes d'orthographe. Et pourtant, le patois ne gêne plus nos pédagogues. Nous disons même que c'est depuis qu'on a oublié le patois, chez nous, que l'on sait moins bien son français. Combien souvent n'entend-on pas cette remarque : les vieux pouvaient écrire une lettre correcte ; ils savaient l'orthographe et lisaient d'une façon intelligible ? Et cependant, ils parlaient le patois et ils allaient moins à l'école qu'aujourd'hui, et leurs régents n'étaient pas brevetés ! C'était encore le temps où le maître parlait patois avec ses élèves.

Nous touchons ici un côté de la question qui a sa grande valeur et auquel on a rarement attaché l'intérêt qu'il mérite. M. le professeur A. van Gennep, qui enseignait à Neuchâtel, disait que la facilité d'apprendre les langues dépend directement du plus grand usage du patois à la maison et dans la vie courante. L'enfant qui n'a jamais parlé que le français mord plus difficilement à une langue étrangère que le campagnard qui connaît son patois et le français. Pourquoi cela ? Parce que, en parlant deux langues dès que l'on sait dire « papa » et « maman » on s'accoutume à nommer une chose, à exprimer sa pensée de deux façons différentes, en français et en patois ; le cerveau est déjà complètement familiarisé avec cette gymnasti-

que spéciale qui lui permet de retenir des expressions et des mots nouveaux ; quand on sait dire *chemise* et *paletot*, on a moins de peine à apprendre *Hemd* ou *shirt* ou *camicia*.

Cette vérité est si évidente que les Suisses allemands, qui parlent leur patois et la langue de Spitteler, apprennent très vite le français — ou une autre langue — alors que les Welsches ont beaucoup plus de peine à se rendre maîtres de l'allemand.

Et parmi nos Confédérés, les Grisons sont ceux qui se familiarisent le plus rapidement avec les langues étrangères et qui parlent l'allemand avec le plus de clarté et de précision. D'où vient cette qualité ? Très certainement du fait que l'habitant des Liges grises a de tout temps parlé ou entendu parler trois ou quatre langues et dialectes : l'allemand, le Schwyzerdütch, le romanche surselvan, l'italien, le patois tessinois, de Mesocco ou de Valtelline.

En oubliant leur patois, les Romands se sont donc privés d'une faculté linguistique précieuse ; ils ont plus de peine à apprendre les langues et se trouvent ainsi en état d'infériorité à côté des Confédérés. Et en ces temps-ci, c'est un désavantage sérieux.

Ils ont donc eu grand tort ceux qui ont fait la guerre au patois, ces impuissants intellectuels qui, selon M. van Gennep, ont créé cette formule et l'ont répétée : savoir le patois empêche de savoir bien le français. Et ils ont eu un tort plus grand encore ceux qui ont écouté ces pédants et qui ont cru qu'on était du vieux temps et ridicule quand on parle son patois.

Est-il possible de réparer cette négligence, de redonner de la vie à nos patois ? Les moyens à employer seront étudiés dans un prochain article. EUG. MONOD.

## LE ROTI DE LA CURE

L'église des Biolles a ceci de particulier que du haut de la chaire le regard plonge dans la cuisine de la cure. Machinalement ou soit que lui revint à l'esprit la parole d'Esaië : « Lève les yeux et regarde autour de toi », le pasteur, l'autre dimanche, leva les siens de dessus sa bible et regarda. Et voici, sur la table de la cuisine il vit le chat qui s'attaquait au morceau de viande destiné à être servi en rôti. Affreux minet ! Et personne pour le chasser ! Madame la ministre et Mareilli, la servante bernoise, étaient au temple, comme d'habitude. Et la prédication ne faisait que de commencer. Ironie du destin, elle roulait sur ce proverbe de Salomon : « Celui qui ne gouverne pas sa maison avec ordre, aura le vent pour héritage ». Ce thème de vertus domestiques portait, les fidèles étaient tout oreilles, et l'éloquence pastorale s'en trouvait réchauffée... Oui, mais ce rôti dominical en train de fondre si vilainement ! Ne souriez pas, lecteurs. Mettez-vous plutôt à la place du ministre : on a beau porter la robe ecclésiastique et le rabat, on n'en est pas moins homme.

— Mes frères, dit-il, en jetant un nouveau coup d'œil sur la scène de carnage, mes frères, méditons encore cette autre parole de l'Evan-

gile : « L'Eternel ne permettra point que le juste soit affamé » ; cependant il arrive que... (changeant de ton) *die Kalze frisst den Braten*.<sup>1</sup>...

L'auditoire prit sans doute ces mots étranges pour une citation hébraïque. Personne ne broncha, personne, hormis Madame la ministre, qui sursauta, et Mareilli, qui sans bruit s'éclipça et courut sauver le reste du dîner. V. F.

<sup>1</sup> Le chat dévore le rôti.

## LES NORMALIENS DE 1882

TRENTE-CINQ ans après ! C'est plus que les vingt-cinq ans après des mousquetaires.

D'anciens camarades se sont retrouvés par une magnifique journée de printemps sur la vieille terrasse de l'Ecole normale pour essayer d'y revivre quelques instants de leurs jeunes années. L'emplacement s'est rétréci, les toits de l'Université cachent les marchands de ferraille de la Riponne, mais le plaqueminier est à sa place, toujours vivace, le chant des oiseaux reste le même ; la vue sur le couchant nous rappelle que les années fuient, inexorables, comme le soleil ; la course reprend chaque jour, on ne sait pas pour combien de temps encore. Les heures sonnent avec le même son qu'autrefois aux clochers familiaux. Les hommes de cinquante-cinq ans retournent à leur adolescence en un clin d'œil, lorsqu'ils se sont serrés la main et que le fluide du souvenir anime la conversation. Des souvenirs ! Il n'en est guère que de bons ; les mauvais servent même à quelque chose, nous leur devons de connaître le cœur humain et de nous être prémunis de bonne heure contre ses faiblesses.

Ces rencontres périodiques, auxquelles on songe longtemps d'avance et dont l'effet se prolonge indéfiniment, sont consacrées à une noble occupation : le culte de l'amitié. Quelle joie, quel souci de faire voir que nous n'avons rien oublié. On rit franchement des tours faits à des condisciples ou à des professeurs, mais on juge sévèrement tout ce qui est de nature à porter préjudice. Mais, n'est-ce pas, il ne saurait être question de préjudice quand une ruse, bien carabinée, permet de tourner tel ou tel écueil. Le prudent Ulysse — nous ne nommons personne, nous n'employons qu'une métaphore — n'est-il pas un type merveilleux et sans lequel les efforts les plus méritoires ne perséneraient pas lourd dans ce monde !

Et puis, que de choses nouvelles n'apprenons-nous pas, les unes flatteuses pour notre amour-propre, les autres un peu dures à digérer. Heureusement, un bon petit repas champêtre au Chalet-à-Gobet (champêtre, c'est trop dire, nous étions chambrés) : fêra, rostbeaf, pommes de terre, — vous entendez bien : pommes — le tout arrosé d'un bon petit blanc ou d'une grenadine, donne à chacun un très fier estomac. C'est égal, il y a de drôles de mentalités et de fiches préventions contre le régent. Un jour, deux d'entre eux arrivent en balade dans un village ; le temps est beau, comme en cette journée du 26 mai que nous fêtons ; altérés, ils veulent prendre au moins trois décis, se dirigent

vers l'auberge qu'ils connaissent bien pour y avoir passé en une autre occasion. C'est drôle, ils reconnaissent le bâtiment, mais on n'y sert plus à boire :

— Vous comprenez, leur dit un loustic de l'endroit avec ce calme si admirable qui fait les délices du philosophe, depuis que le régent est parti, la pinte ne faisait plus d'affaires; on n'a maintenant qu'une régente!

Il y a cinq ans<sup>1</sup>, nous constatons que trois d'entre nous n'avaient jamais quitté leur poste; ils y sont encore, et c'est fabuleux. D'autres, non moins bons pédagogues, ont depuis lors passé leur trente ans de services qui à Lausanne, qui à Orbe, ou ont quitté l'enseignement pour travailler cette bonne terre vaudoise, infiniment précieuse. L'un de ces derniers, — il vient, je crois, d'être nommé juge de paix — se plaint cependant des bouvreuils qui lui ont, cette année, saccagé sa pêcheraie. « Vive le paysan, je resterai paysan! » dit un autre, et il y a dans ce cri moins d'aigreur contre le citadin que la crainte de voir celui-ci mal apprécier et la belle nature et le solide travail du campagnard.

Les beaux programmes ont ce défaut caractéristique de ne pouvoir être réalisés intégralement. Ne faut-il pas d'ailleurs laisser un peu de place à l'imprévu? Il y a des gestes que l'on regrette pourtant. La chanson ou plutôt le chant de « Sébastopol » nous a manqué :

Entendez-vous, c'est le canon qui roule,  
C'est le canon qui fait trembler le sol.

Il est vrai que cette pauvre petite guerre de Crimée est si pâle avec ses « forts qui s'écroulent » en regard de la grande guerre qui nous étreint depuis trois ans.

Ah! quelles bonnes minutes nous avons passées dans les bois conduisant à Montheroud, où l'un des nôtres, forestier, a refait connaissance avec des hommes qu'il n'avait vus qu'adolescents, alors qu'il fallait pâlir sur des théorèmes de géométrie; aussi, pour bien marquer la joie qu'il avait de fixer une date, son marteau officiel a, sur demande, perforé l'une des pages du journal de classe que lui tendait Louis Dupraz. Chères reliques, conservez-vous tous ces symboles, originaux ou pas, de l'ardente solidarité qui unit ceux qui ont reçu ensemble les confidences de la vie avant d'y aller jouer un rôle.

O mânes de l'Ecole normale, voyez notre reconnaissance! De vous, disparus, qui vécûtes modestement pour nous instruire: François Guignard, champion du *ne dubitatif*, Alexis Lude, mathématicien à l'œil flamboyant, Auguste Reitzel, l'homme universel oubliant qu'il n'enseignait que l'allemand, Louis Mayor, astronome, physicien, chimiste, botaniste, minéralogiste, je ne sais quoi encore, Auguste Vulliet, l'initiateur aux belles-lettres et l'inoubliable diseur du *Curé de Cucugnay*, de vous tous nous avons parlé, et aussi de l'affectueux directeur Delorme, de son *alter ego* le pasteur Panchaud, tous deux si démocratiques, si serviables: nous les voyons encore découper pour nous des tranches de jambon près de la Grotte aux Fées de Vallorbe, un jour que, cela n'arrivait pas souvent, toutes les classes étaient en excursion. Vos anciens élèves, ici debout le proclament: Vous valiez bien, — honni soit qui mal y pense — ceux qui vous ont suivi.

Et quant à nos camarades tombés en route, il y en a trois depuis cinq ans. Jusque-là, nous étions restés inébranlables sauf deux qui nous quittèrent dans les cinq premières années. Nous pensons à ces amis, leur silhouette et tout leur être sont encore présents devant nos yeux, mais le temps va vite. Aussi, les survivants d'aujourd'hui se réuniront-ils tous, il faut l'espérer, dans deux ans à Charnex. Ainsi en a décidé le premier — un cadet de la classe. Au surplus, que celui qui a des objections lève

la main? — Personne: l'affaire est dans le sac.

Nous regrettons que Fardel et Ruérat, ex-patris, ne soient pas là avec nous pour chanter:

Ma Suisse chérie, à toi tous mes vœux!  
Charles Ramuz, le meilleur ténor de la classe a eu la main heureuse en organisant l'entrevue de 1917. Nous ne demandons pas à Eugène Mot-taz d'en parler dans son *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, mais notre gentil *Conteur* peut sans façon, n'est-ce pas, accorder aux normaliens de 1882 ce luxe de dire un mot d'eux, c'est-à-dire de braves gens qu'ils sont, comme pas mal d'autres Vaudois. L. Mn.

### LE TRAI SÉROULÈTE<sup>1</sup>

(Patois savoyard)

No z'étiun trai séroulète  
A la riva d'on lè.

No no dision l'una à l'àtra:  
« Alein no bagnolai

Si le fi du rè passavè,  
I no z'emmènerai. »

— Mais, çan dit la plus petita,  
Ze n'y voi pas y allai.

Ze me garderè lè robè,  
Gens d'armes doit passai.

Su celè mime parolè,  
Gens d'armes est arrivè.

I l'ont pris', l'ont emmenèia,  
Su grison l'ont montèe.

L'ont menè' dedian lè Francè,  
Tant avà qu'i pouvai.

Quand le fut dedian lè Francè,  
Le n'y fait que plorai.

— De quoy tant plorai, la bella,  
De quoy tant sospirai?

Plorai-vo votre père,  
Vôtre mèra ou moi?

— Ze n'y ploro point mon père,  
Ni ma mèra ni vo.

Z'y ploro mè z'amoirettè  
Tant èloignai de moi.

— Ne lè plorai point, la bella,  
No vo lè payerons.

Cent ècus dians ma borsetta,  
Sera pour vo donna.

Si cela ne vo marie,  
Jamé ne l'y serez. »

<sup>1</sup>) Les trois petites sœurs.

**Lè dou cliotzè.** — Jadis, la commune de Donatyre avait pour syndic M. Louis Senaud et, pour secrétaire municipal, M. Jules Sonnaillon. Or, faisant allusion, sans doute, au proverbe: « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son », quelqu'un disait:

« La municipalità dé Donatyre pado pas manquâ d'ouèr le dou cliotzè, l'a on senau po syndico et on senaillon po secretèro. »

### COINS DE CHEZ NOUS

Mon cher *Conteur*,

**B**ien que tu sois, sauf erreur, le proprio légitime de cette jolie et bien vaudoise appellation « Coins de chez nous », je prends la liberté de m'en servir aussi pour parler à tes amis d'un très joli coin de chez nous, qu'ils ignorent certainement, je m'en flatte du moins.

Pourtant, que de jolis coins, dans notre pays! Et même, ne pourrait-on pas dire que tout est

joli coin pour qui sait voir et donner un sens aux impressions que la nature grave en notre esprit? J'en connais partout: dans le Jorat — et combien intimes et gracieux! — dans nos Alpes et dans notre Jura, qualifié de monotone par ceux qui ne le comprennent pas.

Te souvient-il encore de Salanfe et du « Lagot vert », où nous avons passé de si doux moments? En voilà un coin « d'attaque », bien qu'il ne soit pas tout à fait de chez nous. Tout ami de la montagne, qui l'a visité, en garde un souvenir ému. Salanfe est déjà merveilleux, en juillet, quand les troupeaux s'égrènent sur la plaine minuscule qu'enferment et protègent la Tour Saillère et les Dents du Midi. Mais le rêve, c'est d'y vivre une nuit de clair de lune, en septembre quand le bétail a quitté l'alpage et que nul bruit ne frappe l'oreille, sauf le murmure presque plaintif de la Sallenche, dont le flot cristallin semble quitter à regret le berceau maternel, ou le roulement sourd d'un bloc tombé des cimes voisines, larme de pierre qui répond à l'adieu du fugitif. A voir ce paysage tout imprégné de lumière bleutée, on sent qu'on est dans le temple du mystère et de la beauté. Mais, prions le génie de ces lieux qu'il nous épargne la rencontre de l'inévitable pensionnat!

Revenons vite au coin promis, tout à fait de chez nous, celui-là. Tu le trouveras dans le Jura central, pas bien loin du coin dont tu nous parlais dernièrement. C'est un tout petit vallon qui descend en pente douce vers le doux pays de France. Des forêts de hêtres et de sapins enferment un pâturage — sans chalet, ni bétail, et sans ruisseau — qui en occupe le fond. Par dessus, un coin de ciel bleu, grand comme le mouchoir de poche d'un campagnard! Et, pour fleurir ce sanctuaire de lasolitude, un bouquet rare, étrange, qu'on ne voit nulle part ailleurs: une toute petite forêt d'aubépines, arbustes peut-être séculaires, gros comme de petits pommiers, qui répandaient en juin leur forte et troublante senteur.

Quel décor pour une idylle! Ou quelle retraite pour un Nicolas de Fluë! Souvent, j'ai rêvé, moi simple mortel, d'y finir mes jours, loin des autos et des tracas du monde ambiant. Mais je n'irai point: après deux jours, j'y mourrais d'ennui! Pourquoi? Parce que de tels paradis ne sont pas faits pour de pauvres pêcheurs:

Mais peut-être l'en accomplirais-tu?

Si tu le désires, je te montrerai le chemin du « Vallon des Aubépines », ne serait-ce qu'en souvenir du botaniste Louis Favrat.

En attendant, conserve-toi guilleret!

Ton vieux THÉO.

### L'ANNEE DE LA MISERE

I

Nous devons à l'amabilité de M. E. Ruffy, ancien conseiller fédéral, communication du curieux document qu'on va lire, provenant des *Bannerettes*, près Lutry, et qui parle de lui-même. M. H.

Circulaire



Lausanne, le 27 Decem. 1817

## LE CONSEIL D'ETAT

aux Municipalités du Canton

Messieurs!

**E**n 1816, le Conseil d'Etat voyant la modicité de la récolte des grains dans le Canton, leur renchérissement effrayant dans toute l'Europe, et l'impossibilité de s'en procurer autrement qu'en faisant venir, à grands frais, des blés achetés dans les pays étrangers, invita, par un Prospectus, en date du 14 Septembre les Municipalités, les Corporations et les Citoyens aisés à prendre part à une Souscription qui aurait pour but d'assurer à notre Canton un approvisionnement suffisant, jusqu'à la récolte suivante.

<sup>1</sup> Conteur du 4 mai 1912.